

## RÉACTION À LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, MICHEL BARNIER

À la suite de la déclaration de politique générale prononcée aujourd'hui par Michel Barnier, je réaffirme mon souhait de voir le Gouvernement réussir, pour l'intérêt des français, tout en maintenant un esprit de responsabilité et de vigilance.

Je salue la position du Premier ministre face à la double exigence à laquelle la France est confrontée. D'une part, il est essentiel de réduire la dette financière du pays, et d'autre part, il est impératif de prendre en compte la dette écologique que nous léguons aux générations futures. Nous devons œuvrer pour l'adaptation climatique et la transition écologique, tout en soutenant l'innovation, notamment dans les secteurs des énergies, de la rénovation des bâtiments et des transports. C'est dans cet esprit que je continuerai à défendre la mobilité en milieu rural.

J'accueille favorablement la volonté de Michel Barnier de relancer rapidement les travaux du plan national d'adaptation climatique, et de la loi d'orientation agricole entre autres. Je m'engage à veiller à leur aboutissement dans les mois à venir. Je salue également l'annonce de la création d'une conférence nationale sur les enjeux liés à l'eau. Il est plus que temps de répondre aux défis de l'adaptation climatique, de la pollution et du partage des ressources. Il s'agit non seulement de garantir la sécurité alimentaire, mais aussi de renforcer la sécurité de la nation face aux phénomènes de sécheresse et d'inondation notamment, en respectant les milieux naturels.

La santé mentale, et le handicap, sujets si importants pour le Finistère, doivent également occuper une place centrale, et je suis heureuse que Michel Barnier les ait abordés durant cette prise de parole.

Ce gouvernement prend la voie de la justice fiscale plutôt que de la rigueur. Le Premier ministre a affiché une volonté, plusieurs fois réitérée d'introduire des mesures de mise à contribution des plus fortunés, et esquissé des réformes concrètes : contribution des entreprises réalisant des profits importants, lutte contre les stratégies de défiscalisation notamment. J'espère que les élus de gauche sauront reconnaître la portée de cette démarche.

Deux points abordés durant le discours m'incitent toutefois à émettre des réserves : le scrutin proportionnel, et à la révision de la réglementation « zéro artificialisation nette ». Le scrutin proportionnel risque de fragiliser la stabilité institutionnelle en fragmentant les forces politiques, et en affaiblissant le lien pourtant essentiel entre les élus et leurs territoires. Quant à la révision de la réglementation ZAN, il est crucial de maintenir le cap ambitieux fixé par cette politique. La lutte contre l'artificialisation des sols est une priorité pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers, et garantir un aménagement du territoire équilibré. Toutefois, cette réglementation doit être mise en œuvre avec pragmatisme, en tenant compte des réalités locales et des spécificités territoriales, notamment en milieu rural. Nous devons accompagner les élus locaux dans l'application de cette réglementation, sans revoir nos exigences à la baisse.

Je regrette également que la question des EHPAD, et plus largement du secteur médico-social, pourtant primordiale, n'ait pas été soulevée durant cette déclaration.

Enfin, je me réjouis de la position claire et déterminée exprimée par Michel Barnier, en affirmant son refus catégorique de toute forme de racisme, d'antisémitisme, ainsi que de toute remise en question des acquis sociaux fondamentaux, tels que le droit à l'IVG, le mariage pour tous et la PMA

Le chemin qui s'ouvre devant nous est avant tout celui de l'union. Je continuerai à porter la voix de mes concitoyens et à défendre avec conviction les projets qui nous rassemblent, tout en conservant ma liberté de vote.

*Sandrine Le Feu*

**Contact presse :**

Agathe Huard  
07.85.81.24.97 - [agathe.huard@clb-an.fr](mailto:agathe.huard@clb-an.fr)

**Réseaux sociaux :**

  @Sandrine.LeFeur